



Délibération du

Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 20 décembre 2023

Approbation du dossier d'expertise de la réhabilitation de la brasserie cafétéria l'Escarpe à Toulon

Le conseil d'administration,

Vu le rapport présenté aux administrateurs dans la séance du conseil d'administration du 20 décembre 2023 ainsi que les échanges en séance,

DECIDE

Article unique :

Le conseil d'administration approuve le dossier d'expertise de la réhabilitation de la brasserie cafétéria l'Escarpe à Toulon.

Le dossier d'expertise est annexé à la présente délibération.

Fait à Nice, le 20 décembre 2023

Le Recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Chancelier des Universités – Président du conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon
Bernard BEIGNIER

Représenté par la Rectrice déléguée pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la
Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Fabienne BLAISE

Détail du vote	
Quorum exigé : 9	Pour : 19
Membres présents : 14	Contre : 0
Membres représentés : 8	Abstention : 0
Votants : 19	

Publiée le 22 décembre 2023